

Question orale sans débat

Centrale thermique du Havre et de Cordemais

Jean-Paul LECOQ

Monsieur le ministre,

Le plan climat que vous avez dévoilé en juillet dernier prévoit l'arrêt de la production d'électricité issue du charbon.

Ce choix impacte les centrales thermiques et paraît binaire.

Il y a un milieu entre ouverture et fermeture !

C'est un outil indispensable pour le réseau électrique français qui risque de se tendre à l'amorce de la transition énergétique.

La quantité d'énergie disponible sur le réseau ne sera pas suffisante, même avec l'ouverture de l'EPR de Flamanville, pour faire face aux pointes de consommation électrique lorsque les centrales à charbon auront été fermées.

Les équilibres de la transition énergétique sont très précaires, vous le savez.

Or, les centrales thermiques pourraient constituer une réponse à l'intermittence des énergies renouvelables telles que l'éolien et le solaire.

Maintenir notre indépendance énergétique en cas de pic tout en préservant nos outils énergétiques et les savoir-faire des salariés d'EDF semble une solution bien plus pragmatique que la fermeture pure et simple du Havre et de Cordemais que je connais bien.

D'autre part, l'activité de ses centrales est très importante pour l'économie locale.

On estime par exemple que la fermeture pure et simple de la centrale du Havre fera perdre une cinquantaine d'emplois de dockers au Havre, et la CGT estime à 4000 en France le nombre d'emplois supprimés.

Dans la fermeture des centrales à charbon, l'enjeu c'est le combustible.

Les deux centrales thermiques d'EDF font aujourd'hui d'énormes efforts de recherche pour diminuer la part du combustible charbon dans leur production d'électricité.

Au Havre, ce sont les combustibles solides de récupération qui sont testés, tandis que Cordemais se charge de tester l'apport de déchets verts ligneux dans son mix de combustible.

Ces tests sont fondamentaux. Nous avons aujourd'hui la possibilité de créer à court terme des solutions innovantes et performantes et les exporter pour que la France soit un acteur incontournable de la reconversion écologique des centrales thermiques.

Afin de bien comprendre les enjeux fondamentaux de la fermeture des centrales thermiques du Havre et de Cordemais, avez-vous prévu d'y séjourner plusieurs jours comme vous l'avez fait à Fessenheim, afin de rencontrer tous les acteurs concernés par vos choix ?

Au-delà du travail de la mission interministérielle chargée d'évaluer l'impact socio-économique de la fermeture des centrales électriques au charbon d'ici à 2022.

Enfin, pourquoi ne pas avoir attendu les conclusions de cette même mission interministérielle pour faire les annonces de calendrier de fermeture ?

Je vous remercie